

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1036

présenté par
M. Grouard et M. Pancher

ARTICLE 51 QUATER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« se faire »,

les mots :

« être réalisée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.